

# Inscription à l'école

## Enfants né(e)s en 2021



Chers parents,

**A compter de ce jour et jusqu'au 19 avril 2024**, vous êtes invités à venir inscrire votre enfant, en Mairie, pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025.

Le formulaire d'inscription est disponible en Mairie ou en ligne sur notre site internet [www.la-celle-sur-morin.fr](http://www.la-celle-sur-morin.fr)

**Pièces justificatives à fournir** : un justificatif de domicile récent (hors facture de téléphone portable), le livret de famille et la pièce d'identité des parents.

La Mairie